

CANTON :
ARRAS 3



REUNION ORDINAIRE 2018-49

NOMBRE DE MEMBRÉS
Afférents au Conseil Municipal
En exercice 11
Qui ont pris part à la délibération 10
07

Séance du 30 octobre 2018

Date de la convocation
24/10/2018

L'an deux mil dix-huit,
le trente octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dollet Michel

Date d'affichage
24/10/2018

Présents : M.Frère, Mme Darras, Mme Missiaen, Mme Ledent, M. Miconnet,
M. Malvoisin, M.Plet. Mme Dauphin, M.Hay
Absents :

Mme Missiaen a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération :

Avis sur le développement éolien: Eoliennes du sud arrageois - parc éolien "La voie
des prêtres":

A l'unanimité les membres du Conseil municipal exprime un avis favorable sur ces deux
projets éoliens.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



M.DOLLET



Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture 13/11/2018
et publication du 13/11/2018

